



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



Strasbourg,  
école d'architecture



MASTER - 2021 / 2022

# LE MÉMOIRE

# PRÉSENTATION GÉNÉRALE

# OBJECTIF

**Le mémoire de Master a pour objectif de former l'étudiant(e) en architecture aux méthodes de recherche.**

L'apprentissage vise à la maîtrise d'une pensée critique relative aux questions propres à l'architecture, à la compréhension des processus d'édification dans toutes leurs dimensions, notamment urbaines, sociales, historiques et constructives, et à l'appréhension de la diversité des acteurs et des modes d'exercice.

**Le mémoire est une réflexion personnelle qui a pour objet des notions ou des espaces architecturaux, urbains ou paysagers.**

Il s'agit soit :

- d'analyser la genèse et l'histoire de notions, de projets ou de réalisations ;
- d'étudier l'appréhension d'espaces à travers des descriptions et des entretiens.

L'étude débute par une recherche sur le terrain, en bibliothèque, aux archives pour constituer un corpus. La formulation d'hypothèses et la définition d'une problématique permettent de passer à l'analyse à travers une réflexion personnelle. La rédaction finale du mémoire propose une synthèse démontrant des capacités à construire un sujet et à poser, par le texte et l'image, une problématique.

# FONCTIONNEMENT

Les mémoires se déroulent sur trois semestres, à l'exception de ceux inscrits dans un parcours recherche ou réalisés dans le cadre d'un double diplôme ou d'un échange Erasmus. Les étudiants de l'Ensas en mobilité durant la première année de master débutent leur mémoire à leur retour à l'Ensas, au premier semestre de M2, le poursuivent durant le 2<sup>ème</sup> semestre et le soutiennent en fin de ce 2<sup>ème</sup> semestre de M2, avant leur PFE.

Les étudiants Erasmus et en double diplôme (Dresde/ Karlsruhe), accueillis à l'Ensas en première ou en deuxième année de master font, durant deux semestres, une étude encadrée dans les ateliers de mémoire qui donne lieu à une soutenance orale organisée dans le cadre des jurys de fin du 2<sup>ème</sup> semestre.

Les étudiants en double diplôme avec l'Université de Tongji à Shanghai déroulent leur mémoire sur 5 semestres. Les deux premiers semestres s'effectuent sous la responsabilité de l'Université de Tongji, les semestres 3 et 4 sous la responsabilité de l'ENSAS. Le 5<sup>ème</sup> semestre est consacré à la réalisation d'une synthèse rendant compte de l'ensemble du travail réalisé durant les 4 premiers semestres.

**L'enseignement est dispensé dans des ateliers d'encadrement des mémoires** qui sont des lieux d'apprentissage de la recherche, de mise en commun et de confrontation des réflexions. Ils sont animés par un ou plusieurs enseignants, autour d'un thème ou d'une démarche disciplinaire.

Chaque groupe se réunit durant trois semestres, pour des séances de travail hebdomadaires. Le temps d'encadrement est de 48 heures par semestre, soit douze séances de 4 heures comprenant des conférences collectives, des cours, des séances de travaux dirigés. Les cours abordent les questions de méthode ou dressent un état des connaissances sur les sujets abordés.

Les débats engagés lors de la présentation régulière par les étudiants de leur étude en cours permettent d'une part d'aborder les problèmes d'écriture, de représentation graphique, de sources documentaires, de bibliographie... et d'autre part d'inciter les étudiants à la lecture et la découverte d'œuvres qui alimenteront leur réflexion et développeront leur sens critique.

**L'élaboration du mémoire est conçue en trois temps.** Le premier semestre est consacré à la définition du sujet, durant le second, les étudiants poursuivent les recherches pour réunir le matériel nécessaire à leur mémoire; et au troisième ils se consacrent à la mise en forme de leur mémoire (Cf. le détail de ces trois étapes ci-après).

Chaque semestre se conclut par une évaluation de parcours basée sur la remise d'un document faisant état du travail accompli. Les travaux des deux premiers semestres sont évalués en interne, par les enseignant(e)s de l'atelier de mémoire. À la fin du troisième semestre a lieu la soutenance, conçue comme une séance de conclusion des travaux.

**La soutenance du mémoire n'est pas compensable.** L'inscription en PFE n'est possible que sous réserve d'avoir soutenu et validé le mémoire, sauf pour les étudiants en retour de mobilité, en double diplôme (Karlsruhe/Dresde/Shanghai) ou en parcours recherche.

## SOUTENANCE

**À la fin du troisième semestre, l'étudiant(e) soutient son travail devant un jury,** sous réserve d'un avis favorable de l'enseignant(e) dirigeant son mémoire. Pour ce faire, il dépose auprès de l'administration et à la date fixée par elle, deux à trois semaines avant les jurys, quatre exemplaires de son mémoire ainsi qu'un pdf gravé sur CD, trois pour les membres du jury et un pour la bibliothèque.

Les jurys comprennent trois membres: l'enseignant(e) qui a dirigé le mémoire, un(e) enseignant(e) d'un autre groupe de mémoire, ainsi qu'un(e) enseignant(e) n'encadrant pas de mémoires ou une personnalité extérieure, invitée pour ses compétences.

Une demi-heure est consacrée à la soutenance de chaque mémoire dont la moitié est consacrée à l'exposé de l'étudiant(e) et l'autre aux questions et commentaires du jury. La soutenance est publique et ouverte, elle permet aux étudiants de Licence et de 1<sup>ère</sup> année de Master de prendre connaissance des recherches accomplies et plus largement d'engager des débats sur les sujets présentés.

**Le jury évalue le travail selon trois critères:**

- **la capacité à la recherche:** elle se mesure au regard de la pertinence du sujet du mémoire, de la méthode mise en œuvre et de la qualité des sources et des matériaux sur lesquels est basée la recherche;
- **la réflexion critique:** elle se mesure à la capacité à identifier et croiser des sources, à distinguer clairement ce qui est information de ce qui est interprétation, à construire un raisonnement, à synthétiser les données et à les mettre en perspective.
- **l'expression écrite et graphique.**

Afin de permettre un équilibre entre l'évaluation du parcours de l'étudiant(e) et de son engagement au regard des exigences formulées par l'enseignant(e) d'une part, et celle du mémoire et de sa présentation orale par les membres du jury de l'autre, deux notes sont attribuées à la fin du troisième semestre : l'une par l'enseignant(e) responsable et l'autre à l'issue de la soutenance par le jury. Ces deux notes seront transmises à l'étudiant(e); la note du mémoire sera la moyenne des deux (pondération 50/50).

Lors de la soutenance un procès verbal est établi pour chaque mémoire, donnant les éléments factuels nécessaires, un résumé du contenu, une synthèse des appréciations du jury, les deux notes obtenues et leur moyenne, et indiquant si le travail doit être conservé par la bibliothèque de l'ENSAS; un exemplaire de la fiche est remis à l'administration à destination de l'étudiant(e) et l'autre est transmis à la bibliothèque pour permettre l'archivage des mémoires.

Les mémoires se verront attribuer une mention selon l'équivalence suivante : supérieure ou égale à 12 Assez bien / 14 Bien / 16 Très bien. Les mémoires ayant obtenu une note inférieure à 9 seront ajournés, ceux ayant obtenus entre 9 et 10 feront l'objet d'un complément de travail.

Le complément de travail concerne des mémoires jugés insuffisants sur la forme (bibliographie incomplète ou non conforme, illustrations non légendées, orthographe, etc.), mais par ailleurs corrects, voire bons sur le fond; ce complément sera remis avant la fin du semestre suivant (le jour de la rentrée du 2<sup>e</sup> semestre pour les jurys du 1<sup>er</sup> semestre; mi-juillet pour les jurys du 2<sup>e</sup> semestre).

## VALORISATION

Concernant l'archivage en bibliothèque, seuls les mémoires ayant obtenu la mention *Bien* ou *Très bien* sont conservés dans leur version papier et numérique. Les autres sont restitués aux étudiants ou détruits. Les mémoires conservés font l'objet d'un signalement normé, avec résumé et indexation, dans le catalogue de la bibliothèque, qui est aussi le catalogue commun à l'ensemble des bibliothèques d'enseignement supérieur d'Alsace,

et dans le catalogue d'ArchiRès, le réseau commun aux écoles d'architecture francophones. D'autre part, un versement normé des fichiers numériques des mémoires sélectionnés est réalisé dans la bibliothèque numérique du réseau *ArchiRès*. Ces mémoires sont consultables en ligne et à distance, uniquement après authentification; il n'y a pas d'accès public au texte intégral.

# LES DIFFÉRENTS TYPES DE MÉMOIRES

	MASTER 1		MASTER 2		
	1 <sup>ER</sup> SEM.	2 <sup>E</sup> SEM.	1 <sup>ER</sup> SEM.	2 <sup>E</sup> SEM.	
<b>ÉTUDIANTS ENSAS</b>	Initiation <b>4 CRÉDITS</b>	Élaboration <b>4 CRÉDITS</b>	Finalisation et soutenance <b>11 CRÉDITS</b>		
<b>ÉTUDIANTS ENSAS PARCOURS RECHERCHE</b>	Initiation <b>4 CRÉDITS</b>	Élaboration <b>4 CRÉDITS</b>	Approfondis- sement <b>3 CRÉDITS</b>	Finalisation et soutenance <b>8 CRÉDITS</b>  Atelier recherche <b>3 CRÉDITS</b>	
<b>ÉTUDIANTS ENSAS EN MOBILITÉ OU EN DOUBLE DIPLÔME DRESDE</b>			Initiation <b>3 CRÉDITS</b>	Finalisation et soutenance <b>11 CRÉDITS</b>	
<b>ÉTUDIANTS ENSAS EN MOBILITÉ OU EN DOUBLE DIPLÔME DRESDE - PARCOURS RECHERCHE</b>			Initiation <b>3 CRÉDITS</b>	Approfondis- sement <b>3 CRÉDITS</b>  Atelier recherche... <b>3 CRÉDITS</b>	Finalisation et soutenance <b>6 CRÉDITS</b>
<b>ÉTUDIANTS DE DRESDE EN DOUBLE DIPLÔME</b>	Initiation <b>3 CRÉDITS</b>	Élaboration et soutenance <b>11 CRÉDITS</b>			

	MASTER 1		MASTER 2		
	1 <sup>ER</sup> SEM.	2 <sup>E</sup> SEM.	1 <sup>ER</sup> SEM.	2 <sup>E</sup> SEM.	
<b>ÉTUDIANTS ENSAS DMD SHANGHAI</b>	Initiation <b>3 CRÉDITS</b>	Élaboration et soumission du sujet à l'univ. de Tongji <b>6 CRÉDITS</b>	Approfondis- sement (Master Thesis CAUP Tongji)	Finalisation et soutenance (Master Thesis CAUP Tongji) <b>11 CRÉDITS</b>	
<b>ÉTUDIANTS ENSAS EN DOUBLE DIPLOME KIT</b>			Initiation <b>4 CRÉDITS</b>	Élaboration et finalisation <b>10 CRÉDITS</b>	
<b>ÉTUDIANTS ENSAS EN DOUBLE DIPLOME KIT - PARCOURS RECHERCHE</b>			Initiation <b>5 CRÉDITS</b>	Approfondis- sement <b>5 CRÉDITS</b>	Finalisation et soutenance <b>6 CRÉDITS</b>

# LE PARCOURS RECHERCHE

**Le PFE mention Recherche est destiné à tous les étudiant(e)s qui ont le goût de la recherche et à celles et ceux qui envisagent éventuellement d'engager une thèse après avoir obtenu leur master en architecture.**

Leur mémoire est caractérisé par l'approfondissement de leurs recherches et se déroule sur quatre semestres. S'il est préparatoire à la thèse, il peut prendre la forme d'une définition de son sujet, se composant d'un travail bibliographique approfondi sur le sujet, de l'établissement des sources et de la rédaction de certaines parties. Il peut être accompagné par la participation à des manifestations scientifiques, colloques ou conférences, à un atelier recherche, à un PPE recherche...

À l'issue de la première année de master (M1), l'étudiant(e) formule une définition de son sujet de mémoire qui est soumise à l'appréciation d'un collegium, afin qu'il valide le caractère scientifique du sujet et la possibilité de le développer dans la cadre d'un parcours recherche.

Pourront se présenter les étudiants ayant obtenu au minimum 14/20 au travail réalisé dans le courant du premier semestre, sous réserve d'un avis favorable de l'enseignant(e) dirigeant leur mémoire.

À la fin du premier semestre de Master 2 (M2), il présente l'avancement de son travail devant le collegium qui statue sur sa poursuite en tant que PFE recherche.

Dans le cas d'une évaluation favorable, il continue son mémoire durant le deuxième semestre de M2 et le soutient à la fin du semestre.

Durant le dernier semestre de M2, les étudiant(e)s qui sont inscrits dans ce parcours recherche sont appelés à poursuivre leur mémoire et à suivre parallèlement un «atelier recherche» (24h), en lieu et place du «séminaire thématique» du parcours traditionnel.

L'atelier vise à la présentation de travaux de recherche, mettant en exergue la démarche scientifique et les outils méthodologiques mis en œuvre. Il propose également des apports méthodologiques ponctuels et des débats autour de textes et d'articles.

Chaque séance est animée par un binôme d'enseignants-chercheurs. Il se déroule une fois par mois et comprend cinq séances partagés en deux temps; l'atelier proprement dit de 14h à 17h (soit 15h) et une conférence de 18h30 à 20h (soit 9h).

La soutenance de ce mémoire se déroule en deux temps: le premier est une soutenance similaire à celle des mémoires traditionnels lors de laquelle est débattu et évalué le mémoire, le second vise à résumer rapidement les motivations qui ont guidé l'étudiant(e) vers ce parcours et à intégrer les résultats de ses recherches lors du jury de PFE.

Le jury de soutenance du mémoire est composé du/de la directeur/trice du mémoire, un enseignant(e) d'un autre groupe de mémoire, du directeur du PFE et comprend au minimum le/la et une personnalité invitée pour ses compétences particulières, parmi lesquels doivent figurer trois titulaires d'un doctorat et deux titulaires d'une HDR. La soutenance dure une heure dont 15mn sont consacrées à une présentation faite par l'étudiant(e) de son étude.

Le jury du PFE Mention recherche comprend au moins une personne HDR présente lors du jury de mémoire ainsi que le/la directeur/trice de mémoire. Lors d'un exposé liminaire, l'étudiant(e)

présente en dix minutes les objectifs et les conclusions de son mémoire ainsi que sa place dans son parcours d'étude.

Les étudiant(e)s en retour de mobilité qui souhaitent s'engager dans le parcours recherche bénéficient d'un semestre supplémentaire.

Ces étudiants soumettent leur sujet à l'issue du premier semestre de leur master 2. Si le projet est accepté, ils en présentent l'avancement devant le collegium à l'issue du deuxième semestre. Si le parcours recherche est validé, les étudiants soutiennent leur PFE en septembre, en présence de deux HDR et du/de la directeur/trice du mémoire et leur mémoire à la fin du semestre suivant, en janvier, en présence d'au moins une des personnes HDR et du directeur du PFE.

Les étudiant(e)s ayant obtenu la mention très bien à leur soutenance de mémoire dans le cadre du parcours classique et ayant envie de poursuivre leurs recherches un semestre de plus, peuvent solliciter la possibilité de le faire dans le cadre d'un parcours recherche. Dans ce cas, ils continueront durant un semestre de plus et présenteront un mémoire étoffé devant un jury adéquat.

# ÉTAPES, DÉMARCHE ET RÉDACTION

## AVANT DE S'ENGAGER

Pour la clarté de la démarche, il est nécessaire d'énoncer un certain nombre d'éléments avant d'engager une recherche. Ces éléments sont, bien entendu, appelés à évoluer et à être reformulés à mesure de l'avancement du travail. Ce sont le sujet, les hypothèses, la méthode.

### LE SUJET

C'est le thème de l'étude, le point de vue que l'on adopte pour l'analyse.

### LES HYPOTHÈSES

Ce sont les idées (souvent un ensemble d'intuitions) que l'on cherche à vérifier et qui seront confirmées ou contredites par la recherche. C'est en partant des hypothèses que l'on formulera une problématique. La problématique est un faisceau de questions et de problèmes que soulève le sujet retenu.

Construire une problématique c'est construire une critique de ce qui semble évident, oser de nouvelles interrogations et susciter de nouvelles perspectives.

La problématique ouvre un débat.

### LE CORPUS

C'est le matériel sur lequel porte l'analyse. Il peut être de nature variée : objets, entretiens, observations, archives, images...

Le traitement systématique du corpus permettra de répondre aux questionnements de départ et de tester les hypothèses.

### LA MÉTHODE

C'est la démarche et les outils adoptés pour mener à bien le travail que l'on s'est fixé. Elle se traduit par une organisation du travail et par le choix d'un certain nombre d'outils d'investigation souvent dictés par le sujet et par le matériau disponible

Parallèlement, il faut entreprendre un bilan de ce qui a déjà été publié sur le sujet qui permettra à la fois de mieux cerner les contours de sa recherche, pour ne pas se lancer dans un sujet déjà traité, et d'alimenter la réflexion, en nourrissant son travail de ces recherches déjà publiées.

# LES ÉTAPES

## SEMESTRE 1 – INITIATION.

À la fin de cette première étape, le mémoire comprend : une définition argumentée du sujet, un questionnement hiérarchisé et une orientation bibliographique rendant compte d'un état du savoir rigoureux sur le sujet traité. Il fixe également les contours du corpus à constituer ainsi que les méthodes d'investigation choisies.

Il est important, qu'à ce stade du travail, l'étudiant(e) maîtrise les notions clefs de son sujet, qu'il ait identifié et analysé les principales références liées à son objet d'études et qu'il puisse rendre compte des différentes thématiques qui seront abordées dans le développement de son sujet.

Pour éviter de refaire le travail à l'étape suivante, il faut veiller, dans la prise de note et dans la rédaction, à différencier clairement la restitution d'un discours de son interprétation, utiliser impérativement les guillemets et les notes pour indiquer les emprunts, les citations mais aussi les sources des informations mobilisées.

**L'étudiant(e) remet un document de 10 pages minimum, annexes non comprises.**

## SEMESTRE 2 – APPROFONDISSEMENT.

À la fin de cette deuxième étape, le mémoire comprend : une exposition critique et détaillée du corpus constitué au regard des méthodes d'investigation mises en œuvre, le développement d'une démarche analytique permettant le traitement des données recueillies. Il reprend et approfondit les premiers questionnements.

Il est important, qu'à ce stade du travail, l'étudiant(e) puisse définir ce qui fait la spécificité et l'originalité de sa démarche,

que celles-ci tiennent davantage à la nature des données collectées ou aux méthodes d'investigation et/ou d'analyse sélectionnées.

Dans la rédaction, il faut faire apparaître une trame démonstrative lisible et cohérente au-delà de la simple dimension descriptive. Les éléments exposés doivent être articulés les uns aux autres, mettant ainsi à jour la structuration du mémoire. La rédaction comme la mise en page doivent permettre une lecture aisée comportant des chapitres et des paragraphes.

**L'étudiant(e) remet un document de 20 pages minimum, annexes non comprises.**

## SEMESTRE 3 – FINALISATION.

À la fin de cette troisième et dernière étape, le mémoire est fini. Il se compose d'une introduction, d'une étude qui est la partie principale du travail, d'une conclusion et d'annexes qui permettent de connaître les documents utilisés (voir «La mise en page du mémoire»).

Le titre et le sous-titre du mémoire doivent se faire l'écho du thème choisi. Le lecteur doit sentir un recul critique, une maîtrise du sujet. Tout ce qui a été lu ou appris ne doit pas être retranscrit ! Les différentes parties doivent être équilibrées, les transitions travaillées. Tous les thèmes abordés sont reliés à la ligne problématique qui est un «fil rouge» dont le lecteur ne doit jamais être trop longtemps éloigné.

La conclusion présente les principaux résultats et peut ouvrir des perspectives.

**Au début du mois de janvier l'étudiant(e) remet un document de 50 pages environ, annexes non comprise. Un résumé de 15 lignes indiquant le sujet, les problématiques abordées, la démarche ou la méthode ainsi que les conclusions est imprimé sur la quatrième de couverture du document**

# RÉDACTION

Tout travail de recherche est un dialogue engagé avec une communauté scientifique. Aussi, l'un de ses traits caractéristiques est d'explicitier la façon dont il a été bâti, de mentionner les travaux et les sources à partir desquels il est construit. Pour ce faire, on a souvent recours à des notes de bas de page permettant d'indiquer la provenance d'une idée ou d'un propos et ainsi de donner à chaque futur lecteur du travail la possibilité de comprendre la démarche et de retrouver le document. Leur présentation est précisée dans les pages suivantes

Si tout travail se nourrit de ceux de la communauté scientifique, il doit aussi l'explicitier. Tout emprunt de texte doit être mis entre guillemet et référencé avec une note de bas de page. À l'inverse, le plagiat consiste à copier un auteur ou à omettre (délibérément ou par négligence) de citer la source. En fonction de son étendue, le plagiat est susceptible d'un 0, d'annulation de soutenance et du conseil de discipline.

## LA MISE EN PAGE DU MÉMOIRE

Toutes **les pages du mémoire sont numérotées**. L'ensemble s'achèvera par une **table des matières** détaillant les principales parties du mémoire et donnant l'indication des numéros de pages.

Une **liste de mots-clefs** (5 à 10) sera également fournie ; ils sont utilisés dans les recherches documentaires et permettront à d'autres étudiants ou chercheurs travaillant sur des sujets proches de repérer l'étude (prendre éventuellement contact avec les documentalistes de la bibliothèque). Le travail est présenté sur la base d'un format A4, avec environ 1800 signes/pages, ce qui correspond à

une typographie en caractère «Times» en 12 points.

Une attention particulière doit être apportée au style, à l'orthographe et à la présentation.

### COUVERTURE

titre, nom de l'étudiant, nom de l'enseignant(e) ou des enseignant.e.s directeurs du mémoire, année, nom de l'école.

### PAGE DE GARDE

traditionnellement blanche.

### PAGE DE TITRE

reprise de la page de couverture: titre, nom de l'étudiant, nom de l'enseignant(e) ou des enseignant(e)s directeurs du mémoire, année, nom de l'école.

### DÉDICACE OU ÉPIGRAPHE (FACULTATIVES)

La dédicace rend hommage à une ou plusieurs personnes. L'épigraphe est une courte citation.

### REMERCIEMENTS (FACULTATIFS)

### SOMMAIRE (CONSEILLÉ)

Le sommaire présente une vue synthétique de la table des matières. Il ne comprend que 2 niveaux de titre. C'est à cette page qu'apparaît la numérotation.

### INTRODUCTION

Elle énonce:

- les questionnements;
- les hypothèses;
- un « état du savoir » ou un « état de l'art », c'est-à-dire l'exposé des travaux déjà réalisés sur ce sujet (qui indique en quoi leur point de vue est différent de celui de l'auteur du mémoire);
- les limites du sujet (temporelle, géographique);
- la démarche/méthodologie adoptée pour le traiter;
- l'énoncé du plan dans lequel le lecteur va se plonger par sa lecture.

## LE CORPS DU TEXTE

déroulé de la démonstration et développement par chapitres.

### CONCLUSION :

Elle permet de dresser un bilan de l'étude, de résumer les principaux résultats et d'ouvrir des perspectives sur des sujets connexes.

### ANNEXES (FACULTATIVES):

elles réunissent les documents complémentaires à la compréhension du propos. Elles sont paginées en continuité avec le mémoire.

### SOURCES ET BIBLIOGRAPHIES :

Les sources sont constituées par les documents originaux sur lesquels s'appuie l'étude. La bibliographie est la liste des ouvrages ressources (pour leur présentation voir «Sources et bibliographie»)

### TABLE DES MATIÈRES:

Elle précise la liste complète des titres de chapitres (divisions et subdivisions), accompagnés de leurs numéros de page, contrairement au sommaire plus synthétique.

### QUATRIÈME DE COUVERTURE :

Elle comprend un résumé de 15 lignes indiquant le sujet, le questionnaire, la démarche ainsi que les conclusions. Il sera suivi de 3 à 5 mots clés.

### ICONOGRAPHIE :

Dessins, photos, gravures devront comporter une légende, l'indication de leur origine et la date de leur production.

Elles seront placées :

- soit **dans le texte lorsqu'il s'agit d'illustrations**, qui figureront au même titre qu'une citation (ex: photo des lieux étudiés lorsqu'on les évoque) ou de dessins analytiques, qui figureront au même titre que l'analyse écrite (ex: schéma permettant de comprendre une disposition particulière)
- soit **en annexe, dans le dossier iconographique**.

# CITATIONS ET NOTES DE BAS DE PAGES

## CITATIONS

Les citations sont des extraits d'articles ou d'ouvrages qui vont être insérés dans la rédaction du mémoire. Elles témoignent de l'étendue et de la qualité des lectures réalisées. Elles peuvent soit servir à illustrer l'idée développée, soit à faire progresser la démonstration menée.

Il est important de choisir des citations utiles pour le sujet traité en évitant les affirmations banales sans réelle consistance. Il est aussi conseillé d'éviter les citations trop longues (pas plus de trois lignes) et de veiller à les analyser et à les commenter.

Les citations sont placées «entre guillemets». Les propos sont écrits en italique lorsqu'il s'agit de propos oraux (citation d'un entretien par exemple).

Tout texte entre guillemets ou au format citation doit reproduire exactement celui de l'œuvre citée. Les coupures à l'intérieur d'une citation se marquent par trois points de suspension dans des crochets: «[...]», tout comme les ajouts.

Lorsque les citations sont courtes (moins de cinq lignes), elles sont intégrées directement au texte principal. Lorsqu'elles sont plus longues, il est préférable de les détacher du texte principal avec la mise en page suivante: interligne simple, taille de police: 10, marge supplémentaire à gauche (au moins 1 cm), pas de guillemets, pas d'italique.

Chaque citation est accompagnée d'une note qui indique sa provenance. Dans le logiciel de traitement de texte Word, la gestion des notes est automatique,

il suffit de placer le curseur là où vous souhaitez placer la note, puis de choisir dans «Insertion»: «note».

## NOTES DE BAS DE PAGE

Plusieurs usages de la note de bas de page peuvent être distingués:

→ La note de bas de page sert à **référer une citation précise**. Elle comprend dans ce cas la référence bibliographique complète suivant les codes indiqués dans la rubrique suivante. Elle précise également la ou les pages où se trouve la citation.

Ex. Comme l'écrivait Marc Bloch «...hors des libres jeux de la fantaisie, une affirmation n'a le droit de se produire qu'à la condition de pouvoir être vérifiée<sup>1</sup>.»

.....

1. Bloch (Marc), *Apologie pour l'histoire ou métier d'historien*, Paris, Armand Colin, 1960 [1 éd. 1911], p. 40.

→ La note de bas de page sert à **référer la pensée ou le propos condensé d'un auteur**. Lorsque des propos sont rapportés sous forme condensée ou font référence à une publication, il faut indiquer par une note d'où ils proviennent. Personne ne doit avoir de doutes sur l'auteur des propos rapportés.

Ex. Il n'existe que des bilans, comme ceux de Jean-Marc Offner et Denise Pumain, n'abordant que brièvement ces aspects<sup>1</sup>.

.....

1. Offner (Jean-Marc) et Pumain (Denise) dir., *Réseaux et territoires*, Paris, L'aube, 1996.

→ La note de bas de page sert à **compléter le texte principal sans le surcharger**. Elle propose dans ce cas des commentaires connexes ou des détails utiles qui vont étayer ou préciser le texte principal. L'appel de note doit être placé après le mot, le concept, en exposant, et juste avant la ponctuation.

**Lorsque l'on multiplie les références à un ouvrage** cité dans une note précédente, on utilise *Op.cit.*, *Ibidem* et *Idem*, afin d'alléger l'appareil de notes.

**Op. cit. signifie «déjà cité»**. Ce terme remplace le titre et toute information relative à l'édition d'un ouvrage précédemment mentionné

Ex. Rancière (Jacques), *Au Bord du politique*, Paris, Gallimard, 2004. Offner (Jean-Marc) et Pumain (Denise) dir., *Réseaux et territoires*, Paris, L'aube, 1996.

Rancière. *Op. cit.*, p. 28.

**Idem signifie «même chose»**. Il s'utilise quand il s'agit du même auteur, du même titre, mais d'une pagination différente. On n'emploie l'abréviation *id.* qu'après avoir employé *idem* auparavant.

Ex. Rancière (Jacques), *Au Bord du politique*, Paris, Gallimard, 2004.

*Idem*, p. 86.

*Id.*, p. 90.

## SOURCES, BIBLIOGRAPHIE

Ce chapitre concerne les ressources à partir desquelles vous avez élaborées votre travail. La présentation des sources précède généralement la présentation de la bibliographie.

### SOURCES

Les sources sont par définition des documents uniques. Selon le type de

mémoire, elles peuvent prendre la forme:

- **de documents d'archives.** Dans ce cas, une liste des sources sera établie et présentée par lieux de consultation (centre d'archives publiques, archives d'entreprises, archives privées...), autrement dit en explicitant le seul endroit où elles sont consultables. Le contenu du fonds et les cotes correspondantes seront aussi indiqués avec précision ;
- **d'entretiens.** Dans ce cas, une liste des entretiens réalisés, classés par type d'acteur et date de réalisation.

## BIBLIOGRAPHIE

La bibliographie est une liste de l'ensemble des publications utilisées (livres, articles, mémoires...) classée par ordre alphabétique d'auteurs et/ou par thèmes.

La bibliographie doit contenir tous les types de documents lus, consultés ou cités au cours du travail, quel que soit leur support (papier, sonore, filmique ou électronique).

Il est important qu'elle soit exhaustive car elle est une image de l'état de la recherche sur le sujet choisi. Elle doit être préparée au fur et à mesure de la réalisation du mémoire.

La présentation de la bibliographie doit être rigoureuse et unifiée pour toutes les publications.

Elle repose sur un code de présentation des ouvrages et des articles qu'il est essentiel d'observer.

Ce code de présentation varie en fonction des normes nationales (AFNOR), des règles internationales (ISO) et selon les pratiques spécifiques des disciplines. Il faut donc décider d'une norme en accord avec votre directeur/directrice de recherche et vous y tenir pour toutes les références bibliographiques. Car, **ce qui compte c'est la cohérence de l'ensemble.**

Nous donnons ici l'exemple de deux normes appliquées par la plupart des enseignants de mémoire à l'ENSAS.

### → Pour un ouvrage:

**Norme 1** Nom de l'auteur (prénom), *Titre de l'ouvrage*, lieu de publication, éditeur, année de publication.

Ex. Frampton (Kenneth), *L'Architecture moderne, une histoire critique*, Paris, Ph. Sers, 1985.

**Norme 2** NOM Prénom de l'auteur, *Titre de l'ouvrage*, éditeur, lieu de publication, année de publication.

Ex. ELEB Monique, VIOLEAU Jean-Louis, *Entre voisins. Dispositif architectural et mixité sociale*, Ed. de l'Epure, Paris, 2000.

### → Pour un ouvrage traduit:

**Norme 1** Nom de l'auteur (prénom), Titre, lieu, éditeur, date de la traduction française (première édition: nom, lieu, date).

Ex. Kaufman (Emil), *De Ledoux à Le Corbusier origine et développement de l'architecture autonome*, Paris, Ed. l'Équerre, 1981 pour la traduction française (première édition: Rofl Passer, Vienne-Leipzig, 1933).

**Norme 2** NOM Prénom de l'auteur, *Titre de l'ouvrage original*, éditeur, lieu de publication, année de publication (traduction française du titre original, éditeur, lieu de publication, année de publication).

Ex. LYNCH Kevin, *The Image of the City*, Cambridge (Mass.), The MIT Press, 1960 (trad. L'image de la Cité, Dunod, Paris, 1976).

→ Pour un article:

**Norme 1** Nom de l'auteur (prénom), «Titre de l'article entre guillemets», in *Titre de la revue en italique*, numéro de la revue, date de publication, pages où se trouve l'article.

Ex. Frey (Jean-Pierre), «L'espace social d'une pensée urbanistique», *Les Études sociales*, n°130, 2 semestre 1999, p. 57 à 82.

**Norme 2** NOM Prénom de l'auteur, «Titre de l'article», *Nom du périodique*, date exacte et n° du volume, éditeur, pages de début et de fin d'article.

Ex. LÉGER Jean-Michel, DECUP-PANNIER Benoîte, «La famille et l'architecte: les coups de dés des concepteurs», *Espaces et Sociétés*, 120-121, n°1-2/2005, p. 15-44.

→ Pour une contribution issue d'un ouvrage collectif:

**Norme 1** Nom de l'auteur (prénom), «Titre de l'article entre guillemets», in Nom (Prénom) du ou des directeurs/trices de la publication (dir.) *Titre*, lieu, éditeur, date, pages.

**Norme 2** NOM et Prénom de l'auteur, «Titre de la contribution», in NOM et Prénom de ou des directeurs/trices de la publication (dir.), *Titre en italique*, Editeur + coll. «...», Ville d'édition, date d'édition (+ date de la première édition), numéros de pages de la contribution.

Ex. GIRARD Edith, «Habiter l'interstice», in PRANLAS DESCOURS Jean-Pierre (dir.), *Territoires partagés. L'archipel métropolitain*, Pavillon de l'Arsenal-Picard, Paris, 2002, p. 226-231.

→ Pour une thèse ou un mémoire:

**Norme 1** Nom de l'auteur (prénom), *Titre*, thèse/mémoire, sous la direction de..., Université, date de la soutenance.  
Ex. Alonzo (Éric), *L'architecture de la*

*voie, histoire et théories*, thèse sous la direction d'Antoine Picon, Université Paris-Est École doctorale «Ville, transports et territoires», soutenue le 22 mars 2013.

**Norme 2** NOM Prénom de l'auteur, *Titre*, thèse/mémoire, sous la direction de..., Université, date de la soutenance.

Ex. LECLAIRE Céline, *Posture, geste, mouvement. L'usager dans la bibliothèque publique, du corps raisonné au corps inspiré*, mémoire de Master sous la direction de Cristina Ion, école nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques, décembre 2009.

→ Pour un film:

**Norme 1** Nom du réalisateur (prénom), *Titre*, producteur/trice(s), durée, date  
Ex. Vincent (Christian), *La Part Maudite*, MC films, 35 minutes, 1987

**Norme 2** NOM Prénom de l'auteur, *Titre*, producteur/trice(s), durée, date.  
Ex. CLAUDEL Philippe, *Tous les soleils*, Y. Marmion et D. Goudineau, 105 minutes, 2011.

→ Pour une référence extraite d'Internet:

Internet abrite toute sorte de données, de textes, d'images, de vidéos dont il est souvent difficile, à première vue, d'identifier le contexte initial de production. Cette démarche est pourtant essentielle pour pouvoir exploiter la ressource en connaissance de cause dans un travail de recherche.

→ Une source mise en ligne

Il s'agit dans ce cas d'un document qui a été déposé sur internet et qui préexiste sous une autre forme (papier, sonore, vidéo...).

Dans ce cas, c'est la référence initiale (article, ouvrage, film...) qui sera indiquée selon les normes décrites ci-dessus.

→ **Un document produit pour internet (revue en ligne, blog...)**

La spécificité de ce type de document est de pouvoir être modifié, enrichi à tout moment par un ou des contributeurs. C'est à ce titre qu'il est impératif de mentionner le jour de la consultation du document en plus de sa date de publication et de sa mise à jour.

**Norme 1** NOM (Prénom), «Titre», Nom du site ou de la revue en ligne. Date de publication. Date de la mise à jour [consulté le]. Disponible sur internet: adresse URL

Ex. Lecroart (Paul), «Tokyo, stratégies de développement urbain de la région métropolitaine, rapport de mission d'études», Études en ligne [en ligne]. Octobre 2002. Màj 23 novembre 2007 [consulté le 3 décembre 2007]. Disponible sur internet: <<http://www.iaurif.org/fr/savoirfaire/etudesenligne/tokyo/tokyo.pdf>>

**Norme 2** NOM Prénom de l'auteur, «Titre du document», *Nom du site web hébergeur en italique* (écrit de façon explicite), date de production du document, date de mise à jour, consulté le, adresse URL.

Ex. JOLE Michèle, «Que sont devenus les espaces publics parisiens?», *Métropolitiques*, 30 octobre 2013, consulté le 20 janvier 2015, URL: <http://www.metropolitiques.eu/Que-sont-devenus-les-espaces.html>.

→ **Un site ou une page web**

Si l'identification des auteurs n'est pas toujours facile, il faut au moins indiquer l'organisme émetteur ainsi que les dates de production, de mise à jour et de consultation. Il est important aussi de faire figurer de manière claire le nom du site (sans son jargon de codification numérique).

**Norme 1** Nom de la responsabilité principale, c'est-à-dire l'organisme ou l'auteur. Titre de la page web. Date de publication. Date de la mise à jour [page consultée le] Disponible sur internet: adresse URL

Ex. Ministère de l'Équipement, des Transports, de l'Aménagement du territoire, du Tourisme et de la Mer. Palmarès des jeunes urbanistes. Màj 30/11/2007 [page consultée le 3 décembre 2007] Disponible sur internet: [http://www.urbanisme.equipement.gouv.fr/article.php3?id\\_article=878](http://www.urbanisme.equipement.gouv.fr/article.php3?id_article=878)

**Norme 2** Nom de la responsabilité principale, c'est-à-dire l'organisme ou l'auteur, «Titre de la page web», *Nom du site en italique*, date de création ou date de remise à jour, date de consultation, adresse URL.

Ex. Université Paris 4, «Conseil aux étudiants pour une recherche d'information spécialisée efficace», *Cerise «Quels documents consulter ?»*, 1999, Màj le 18-09-07, page consultée le 3 décembre 2007, <http://www.ext.upmc.fr/urfist/cerise/p3.htm>

# PRÉSENTATION DES ATELIERS

# A01

## FAIRE DE L'HISTOIRE, PENSER L'ARCHITECTURE ET LA VILLE

**Anne-Marie CHÂTELET, Shahram ABADIE et Gauthier BOLLE en alternance**

Cet atelier d'histoire embrasse toutes les périodes jusqu'au temps présent. Il a pour objectif de poser de nouvelles questions sur l'architecture et la ville et de jeter un regard critique et argumenté sur les conceptions passées et présentes. Il traite de toutes les interrogations liées à la fabrication de l'architecture et de la ville, à la théorie et à la pratique du projet architectural et urbain, mais également de toutes celles qui touchent au patrimoine, à ses évolutions et à sa gestion.

Chaque mémoire se construit à partir de questions personnelles et actuelles formulées par les étudiantes et les étudiants, à partir desquelles la mobilisation de sources telles que les revues, le bâti lui-même, les dessins et les écrits d'architectes et d'autres acteurs permet de construire une réflexion originale pour constituer un apport à la connaissance et à la compréhension actuelle de l'architecture et de la ville.

### Exemples de mémoires :

- Lucille BAUER, «Entre modernité et régionalisme : la reconstruction mémoire d'Oradour-sur-Glane comme exception à la politique urbaine d'après-guerre»
- Jean de CARMEJANE, «La réception critique en France des architectures socialistes du bloc de l'Est»
- Rémi CORDAT, «Le traitement de l'espace public dans une station balnéaire de la Mission Racine : le cas de la Grande Motte»
- Clémence DIRINGER, «Les fermes alsaciennes, transformations et évolutions

entre 1939 et 1960. L'exemple du Bas-Rhin»

- Christy EL GHANDOUR EL ACHKAR, «Rôle du clergé dans la mise en place de nouvelles expressions architecturales et artistiques des églises catholiques après la 2<sup>nd</sup> Guerre mondiale»
- Charlotte LEMONNIER, «Patrimoine et identité urbaine. La restauration des remparts de Saint-Lô pendant la Reconstruction (1944-1967)»
- Guillaume PORCHE, «Le mémorial de Verdun (1959-2016). Un palimpseste d'interventions pour une mémoire de la bataille»
- Vanina RAMALINGUM, «La départementalisation à la Réunion. Mutations de l'architecture du logement entre 1949 et 1972 : influences locales et visions architecturales françaises»
- Antony SAUNDERS, «Disruptions et continuités dans l'Alsace annexée pendant la 2<sup>nd</sup> Guerre mondiale à travers l'étude de vestiges industriels à Rhinau et La Meinau»
- Kevin SCHLUTH, «Le château de Lichtenberg : un travail entre restauration de la ruine par Daniel Gaymard et projet de reconversion d'Andrea Bruno»
- Ève-Angeline SECONDE, «Les méthodes pédagogiques d'Antti Lovag et leur influence sur l'habitat en auto-construction»
- Francesca WEISS, «Madame Architecte. Frau Architektin. Une comparaison de la situation des femmes architectes en France et en Allemagne de l'Ouest de 1950 à 1990»
- Ahmet YEGENOGLU, «La reconversion des édifices religieux en bibliothèques au début du XIX<sup>e</sup> siècle en France»

## A02

# À LA RECHERCHE DES SENS DES MATÉRIAUX

**Ariane WILSON**

Tout choix d'un matériau dans un projet d'architecture, au-delà de critères géographiques, économiques ou constructifs, est aussi le choix d'une provenance, d'une chaîne laborieuse, d'une signification, d'une symbolique. Cet atelier de mémoire aborde la matérialité de son point de vue culturel et politique et apprend à questionner les discours liés aux matériaux.

Le questionnement pourra être historique ou actuel. Il pourra se faire à partir de l'analyse de bâtiments, d'écrits d'architectes, de publicités, de livres pour enfants, de discours électoraux, de traités techniques, de normes, d'œuvres littéraires, de proverbes, mais aussi par des observations de terrain.

Les étudiants pourront, selon l'orientation choisie, s'intéresser au rôle des matériaux dans l'expression d'identités régionales ou nationales, d'idéaux sociaux, d'appartenances religieuses, de positions écologiques, de progressisme ou de conservatisme, d'aspirations colonisatrices, ou d'autres significations immatérielles.

### **Mémoires en cours :**

■ Nicolas Kray, La matérialité en maquette, le matériau de la maquette. Réalisme, évocation, abstraction: recherche et expression en miniature des matérialités du projet d'architecture.

■ Rosana Martins-Azevedo, L'architecture en terre crue comme technique de résistance des communautés traditionnelles au Brésil.

■ Robin Le Bourhis, Echafauder la matière pour la préserver du temps: architectures par-dessus l'usage.

■ Elise Lestang, Sensorialité et imaginaire: interrogations sur la réception du bois.

■ Alice Moreau, Construire l'image du chalet savoyard. Incursion au cœur de quelques murs récents à Val d'Isère.

■ Clara Piredda, Matières à émotion. Petit laboratoire de perceptions de matériaux à l'intention d'une architecture émotionnelle.

■ Louise Pons, La guerre froide du béton préfabriqué. Un matériau au cœur des échanges diplomatiques entre les États-Unis et l'URSS, 1954-1970.

■ Lena Rehani, Le patrimoine culturel immatériel, un enjeu politique : le cas du classement des structures en ossature bois de l'artisanat traditionnel chinois.

■ Eloi Richiero, «Local». Enquête sur une panne d'essence: le bois de la halle de l'atelier NAO.

■ Caroline Will, Valeurs et matériaux aux Biennales d'architecture de Venise. Propos et évolutions, 1980-2021.

# A03

## PENSER L'HABITER. DE LA CABANE AU FAB' LAB

*Julien-Pierre NORMAND, Pierre SCHMITT*

Chaque société, chaque culture se confronte à cette question fondamentale: qu'est-ce qu'habiter? Nous savons que, selon la période historique et le contexte géographique, les réponses apportées varient et évoluent. L'objectif de cet atelier consiste alors à se demander : de quoi sont faits les enjeux d'aujourd'hui et les défis de demain ? Cela revient à faire émerger les débats que notre société contemporaine produit autour de cette question fondamentale du bien-habiter. Il est nécessaire pour cela de comprendre comment les acteurs de la conception (maîtres d'œuvre, responsables politiques...) mais aussi les habitants définissent les conditions et les valeurs de cette qualité architecturale. La question pourra être posée pour un lieu de résidence, de travail, de loisir, de services ou encore pour un lieu rêvé.

### Exemples de mémoires :

- Apolline BREUILLOT, L'environnement, son influence silencieuse sur l'identité personnelle, 2021.
- Charlotte CORDIER, Quand la pâtisserie nourrit l'architecture : une exaltation de la matière, 2020.
- Uriel CUBILLOS MACIAS, La chambre dans le logement collectif contemporain. Analyse socio-spatiale d'une pièce et de ses mutations, 2019.
- Noémie DELAUNAY, L'autoplanification dans l'habitat collectif : Intégrer l'usager dans l'élaboration de son logement, 2019.
- Marion DEMAGNY, Architecture corporelle. La connaissance du handicap visuel comme apport sensible dans la conception architecturale, 2018.
- Séverine FUCHS, L'hôpital de demain : un lieu pris entre technicité de pointe et devoir d'humanisme, 2020.
- Keyne GENTIL, Le bois qui cache la forêt : impacts et enjeux de l'architecture en bois, 2020.
- Marie GRANDHAY-LAVIGNE, La démarche architecturale « méditerranéo-japonaise » de Maurice Sauzet. Croisement entre spatialité japonaise et phénoménologie, 2021.
- Tiffany KOYAMBA, Le corps plongé dans le milieu muséal, 2020.
- Hélène NOSSENT, Quand l'architecture permet une sensibilisation à l'art du tout petit : une analyse des lieux d'éveil artistique pour les 0-6 ans, 2021.
- Badr RAISSOUNI, La standardisation des logements collectifs en France. L'appartement T3 passé au crible, 2019.
- Arielle RAUZDUEL, Mutations de l'espace d'apprentissage du lycée avec l'intégration des outils numériques, 2019.
- Elza STEINMETZ, Se construire au sein du premier chez soi. Relations entre construction personnelle, objets et espace, 2021.
- Léa WASSONG, Fonction tactile et intimité. L'impact du toucher sur le sentiment de chez-soi, 2018.
- Noémie WEBER, Penser l'égalité fille/garçon dans l'espace scolaire primaire. Étude du processus de réaménagement des cours de récréation, 2021.

# A04

## LA RECHERCHE URBAINE : MÉTHODES ET PRATIQUES

**Denis BOCQUET**

L'objet de cet atelier vise à saisir, au travers d'une initiation à la recherche, certains des enjeux majeurs relatifs à la ville, à l'urbanisme ou aux sociétés urbaines en général. L'atelier propose ainsi à la fois une réflexion de méthode, autour d'une lecture raisonnée de la bibliographie universitaire et des discussions sur les diverses approches de terrain, ainsi qu'une exploration problématisée de cas d'étude. Il s'agit donc de proposer autant un décryptage du contexte de la recherche, et notamment de son articulation à la pratique des métiers de l'architecture, de l'urbanisme et de la ville en général, qu'une démarche individuelle de confrontation à un terrain original au travers d'une recherche précise et fondée sur des sources de première main (archives, entretiens, recherche documentaire, explorations de terrain, reportages photographiques...). L'atelier est ouvert sur un ensemble de thématiques diverses. Il s'attache plus particulièrement aux questions urbaines, d'urbanisme, de paysage, d'environnement, d'écologie, du territoire au sens large, en incluant également une dimension internationale. Les mémoires peuvent aussi bien avoir une dimension historique (histoire de l'urbanisme et des sociétés urbaines) que contemporaine. Le but de l'enseignement proposé est d'accompagner les étudiants vers la production d'un mémoire fondé sur une bonne compréhension des enjeux de la recherche urbaine, une bonne maîtrise de la littérature scientifique universitaire, la formulation d'une problématique pertinente et son exploration au travers d'un terrain de recherche original ainsi que la production de matériaux graphiques et cartographiques originaux.

### Exemples de mémoires :

- Kennedid ABOUBAKER, Les nouvelles villes en ChinAfrique- Le cas de la Touchroad Djibouti Special Economic Zone, 2018.
- Bruno BASTOS MARTINS, Spatialisations homosexuelles à Paris à l'ère du postgay, 2019
- Pauline BOOS, Un coeur métropolitain sur le Rhin. La fabrique de la ville strasbourgeoise et le projet des Deux-Rives, 2019
- Nora CHERFAN, L'influence des institutions politiques et religieuses sur l'urbanisme de la banlieue Sud de Beyrouth, 2019
- Pauline DUBUS, Architectures et musique- De la relation du son et de l'espace au travers de la Résonance, 2018.
- Louise DELPECH, Paysage et stratégie territoriale en milieu rural. Les Causses du Quercy, une volonté qualitative au service du développement local, 2019
- Philippe DUGUE-BOYER, La revitalisation des villes moyennes. La revitalisation résidentielle et les mutations du cadre de vie à Albi, 2019
- Noémie MOURRE, Au-delà de la ville durable: hypothèse d'une ville circulaire, 2019
- Axel PINOCHET, L'idéologie de la ville-durable dans le débat politique, institutionnel et urbain. Le discours de la durabilité en question. Comment le projet urbain durable procède à une dérive vers la construction et l'instrumentalisation d'une «image» ?, 2019
- Marie SUTTER, Le hub de Hongqiao à Shanghai- une forme urbaine «intégrative» à échelles multiples, 2018.
- Pascale FARES, Typologie de l'habitat des réfugiés syriens au Liban, 2016.

# A05

## APPROCHES SENSIBLES, ARTISTIQUES ET PHILOSOPHIQUES DE LA VILLE COMME ÉCOSYSTÈME : EXPÉRIMENTATIONS, ARPENTAGE, CARTOGRAPHIE, ET THÉORISATION

**Alexandra PIGNOL-MROCZKOWSKI, Mathieu TREMBLIN**

Le principe est de constituer une «boîte à outils» à partir de la collecte d'éléments sensibles dans l'espace urbain : prélèvements et enregistrements d'images, de traces, de signes, de sons, la dérive urbaine et la visite orientée, protocoles d'action et d'expérimentation sensible ; puis de rechercher des outils adéquats de représentation ou de transcription des éléments observés et collectés, en lien avec l'espace architectural. Le séminaire insiste sur la dimension de processus et d'expérimentation de ces outils de recherche plastique située (au travers du corps notamment).

Il s'agit ensuite de comprendre comment transcrire et théoriser les premiers éléments collectés. Ce qui permet d'initier une démarche qui questionne les interrelations qui se tissent entre l'observateur, l'expérimentateur, l'architecte et son milieu.

- Marine JOLI, Utopies architecturales et fabrication de l'image, 2019.
- Claire GUILLOT, Perception et quotidien: de la rencontre avec un lieu à son appropriation cognitive, 2020.
- Valérien HOU, Le parcours dynamique dans l'œuvre de Carlo Scarpa, 2020.
- Elie MARCEL, Faire place dans l'espace contemporain, 2019.
- Aymeric BEY, Relations complexes entre nature et architecture, 2020.

### Exemples de mémoires :

- Thomas CHERIERE, Esthétique du quotidien. Penser la ville par l'image documentaire, 2019.
- Basile ILTIS, Le montage d'images comme nouvel outil de conception architecturale, 2019.
- Xavier Walter, L'image, comme outil élémentaire de conception d'une architecture élémentaire, 2019.
- Emmanuelle BIDEF, Décélération urbaine, vers un ralentissement du corps, 2019.

## A06

# «POUVOIRS ET CONTRE-POUVOIRS» : TERRAINS ET MÉTHODES DES SCIENCES SOCIALES POUR COMPRENDRE LES MUTATIONS DES SOCIÉTÉS GLOBALISÉES

**Barbara MOROVICH, Mireille DIESTCHY**

L'atelier propose une exploration et une réflexion autour de sujets qui correspondent aux champs de recherche des enseignantes: des processus de changement urbain, des dynamiques participatives, des manières alternatives de faire la ville par des groupements professionnels ou des citoyens engagés (collectifs d'architectes, nouveaux acteurs de l'urbain, artistes, associations féministes...), ainsi que la durabilité et les impacts de ces projets sur la ville et ses habitant.es. La mondialisation/globalisation est l'horizon incontournable de ces recherches, même là où on étudie des contextes à l'apparence reculés (village, contextes marginalisés...). Aujourd'hui, nul ne doute qu'on est pleinement rentrés dans une société «du risque» que les «pouvoirs et contre-pouvoirs» questionnent. Ils révèlent comment des acteurs inventent des réponses architecturales, urbaines et sociétales et des modes renouvelés d'occuper l'espace public et d'habiter, ceci en lien avec les enjeux politiques et environnementaux contemporains.

L'étudiant.e sera accompagné.e dans la démarche d'enquête de terrain et dans l'analyse des données recueillies.

### Exemples de mémoires :

■ Gabrielle GRASNICK, Les collectifs d'architectes victimes de leur succès ? Chronique d'une professionnalisation, 2017.

■ Slim JABROUNI, Les marchands ambulants du faubourg sud de la médina de Tunis : du trottoir au territoire, 2017.

■ Marine BISSINGER, Vivre autrement à la campagne. Communautés intentionnelles écologiques : des pistes pour une nouvelle façon de concevoir le territoire, 2018 (mémoire recherche).

■ Laurie KRUMMENACHER, Le projet de Baugroupe (Strasbourg) : concevoir son logement en groupe, 2018.

■ Coline BANNELIER, Maîtrise d'ouvrage et démarches participatives : le cas de la Petite Ceinture parisienne, 2019 ;

■ Louis LAHEURTE, Compositions carcérales - Lieux, dispositions et topologies d'une maison d'arrêt à Strasbourg, 2019 (mémoire recherche).

■ Téo NICOLAS, Les trottoirs strasbourgeois. La structuration de la prostitution dans les espaces publics, 2020.

■ Victor BARTELS, L'institutionnalisation d'une friche comme moteur de gentrification culturelle : La COOP du Port du Rhin de Strasbourg, 2021.

■ Maryse CHEVALIER, L'attachement au lieu dans le processus d'aménagement du territoire. Conflits et engagements au Triangle de Gonesse, 2021.

■ Salomé NICOL, Les Coteaux de l'intérieur : du quartier à la chambre. L'appropriation de l'espace résidentiel dans des récits de six femmes, 2021 (mémoire recherche).

■ Elvire GAUDINO, Le réemploi : cultures, imaginaires, politique, 2021.

## A07

# LA VILLE CONTEMPORAINE DU XX<sup>E</sup> SIÈCLE FACE À LA MONDIALISATION, LA MÉTROPOLISATION ET LA DÉCROISSANCE

**Elke MITTMANN, Claire KARSENTY**

Les mémoires peuvent s'inscrire dans les phénomènes conjoints de la mondialisation, de la métropolisation, de la décroissance (rétrécissement des villes) et de la réhabilitation (friches industrielles) auxquels se trouvent confrontées plus que jamais les villes européennes d'aujourd'hui. La question du logement, des biens communs et des nouvelles gouvernances urbaines pourra également constituer une piste de recherche.

Le travail à développer à partir de ces quatre grandes thématiques sera d'établir une problématique selon les intérêts individuels des étudiants. Tout au long du premier semestre le travail consiste à définir la thématique. C'est également un temps de réflexion sur la démarche de recherche, sur les modes de prospection et d'expérimentation que chaque étudiant souhaite mettre en place.

Le deuxième semestre est beaucoup plus structuré autour du travail de recherche (création d'un corpus, travail si nécessaire dans les archives, collecte des données en lien avec le thème et la démarche etc.) Le troisième semestre est consacré à la création d'un plan et à la structure du mémoire en cohérence avec le questionnement et/ou la problématique choisie. Ce semestre vise également à soutenir les étudiants dans la rédaction du mémoire. Une initiation en début de semestre sera donnée en mettant en avant les approches méthodologiques de construction et d'écriture d'un mémoire. Cet atelier de mémoire se croisera à certains moments clé avec les ateliers de

mémoire d'Alexandra Pignol et de Mathieu Tremblin. Il est envisagé de faire un certain nombre de séances en commun pour permettre des regards transdisciplinaires sur un même sujet.

### Exemples de mémoires :

- Daniela Campuzano Morales, D'où provient la notion de construction progressive dans les logements sociaux évolutifs et quel avenir a-t-elle en Amérique Latine selon le cas de la Demi-Maison ?, 2020.
- Lauranne Maret, Habiter l'interstice, les enseignements de Tokyo, mégalopole des micro-maisons, 2020.
- Eloi Goupy, L'espace de travail aujourd'hui, évolution et aspirations, 2020.
- Manon Roggerone, Les résidences fermées et sécurisées en France, 2020.
- Nicolas Commisso, Pérennité et résilience des grands ensembles de logement : l'exemple de la Cité de la Canadière à Strasbourg, 2020.
- Lina Abou El Marai, Haut Atlas: A la recherche d'un habitat décent, 2020.
- Camille Munich, Les musées du Centre Pompidou Metz et du Louvre Lens : image et absence pour définir une densité muséale, 2020.
- Natacha Boccara-Uebelherr, Le Kleingarten allemand, à la croisée de ses chemins – du jardin nourricier à l'incubateur urbain, 2020.
- Emeline Pierron, Minimalisme des limites d'une transposition artistique à l'élaboration d'une pensée architecturale complexe, 2020.

# A08

## TECHNÈ ET ARCHITECTURE

**Jean-Paul WETZEL, Sandro VARANO, Emmanuel DUFRASNES, ALAIN FUCHS**

Le projet architectural se situe dans une problématique vaste par la multiplicité des données et méthodes nécessaires à sa réalisation mais aussi par son inscription au sein d'un écosystème urbain spécifique ; intégrant à la fois des éléments sociaux, temporels, bâtis, d'infrastructure et des facteurs écologiques sur un espace de plus en plus contraint. Dans une problématique environnementale globale, il s'agira de penser les hypothèses conceptuelles, les bases techniques et les nouveaux outils afin d'en dégager des modèles capables d'une part, de représenter ces relations complexes, et de trouver, d'autre part, des scénarios permettant d'améliorer et d'optimiser ces relations.

La thématique du groupe de mémoire A08 est orientée: «technique et technologie», associée à l'architecture, l'urbanisme; dans une approche pluridisciplinaire, elle peut se mêler à diverses disciplines (la sociologie, l'art, la cognition, les jeux vidéo, l'astronomie...). Il est également possible d'utiliser des outils comme support à la rédaction du mémoire, notamment ceux disponibles à l'ENSAS (équipements du Laboratoire Lumière : ciel artificiel, soleil mécanique, outils de réalité virtuelle,...). De même, le réseau scientifique ARCHES ([www.arches.urbicoop.eu](http://www.arches.urbicoop.eu)) sur les architectures en milieux extrêmes peut servir de creuset à ces sujets.

### Exemples de mémoires :

- AAurélié MUTTER, Le rôle de l'humain dans la fabrication numérique: L'interaction humain-robot en architecture, 2021
- Paul Martin, Du confort sonore à la polyvalence des complexes artistiques et musicaux, 2021
- Arthur CAMARGO MACEDO, L'expérience sensible de l'architecture à travers la lumière, 2020
- Quentin JOYEUX, La place de la structure dans l'architecture déconstructiviste, les apports techniques d'un mouvement à une discipline, 2020
- Paul TURPIN, La ventilation naturelle : moteur d'une architecture, 2019.
- Thomas BLOT, Tendre vers un bâtiment bas carbone, 2019.
- Victor PETITJEAN, Les immeubles en bois une architecture en plein essor, 2019.
- Claire MEYER, Vivre ailleurs, Architecture extra-terrestre et ses apports pour nos villes sur Terre, 2018.
- Marine JÉRÔME, Étude de la créativité dans les projets d'architecture, 2018.
- Gabriel HERBERT, Le vélo dans la ville, 2018.
- Lionel BENIS, Le BIM : de la volonté à la réalité, 2018.
- Abdelmoula MAROUEEN, Les outils de simulations thermoaéroluciques au cœur de la conception bioclimatique : études et comparaisons des outillages disponibles avec le logiciel MERUBBI, 2018.
- Antony PULVERMACHER, L'influence des technologies de l'information et de la communication sur la ville et nos modes de vie, 2018.
- Morgane JOUIN, Le rôle de l'architecte dans l'émergence des smarts homes, 2017.

# A09

## L'ÉCHELLE DE PROXIMITÉ : THÉORIES ET PRATIQUES ENTRE ARCHITECTURE, URBANISME ET PAYSAGE

**Angelo BERTONI**

L'atelier propose de construire une réflexion commune autour de la notion de proximité en architecture et urbanisme. Cette notion permet de questionner les dynamiques d'urbanisation qui caractérisent la ville contemporaine et les territoires métropolitains et qui nous alertent sur le besoin de repenser nos modes de vie, notre relation à l'environnement et à la société.

L'échelle de proximité constitue une piste à explorer pour actualiser la notion de quartier dans la pratique architecturale et urbaine. Le quartier apparaît comme l'échelle pertinente d'intervention dans les contextes consolidés, soient-ils patrimoniaux ou fragiles, et permet également d'envisager aujourd'hui un renouvellement des pratiques de projet.

Une approche interdisciplinaire et multiscale, propre à la recherche architecturale et urbaine, sera encouragée pour s'intéresser à d'autres notions directement en lien avec celle de proximité, telles qu'urbanité, espace public et paysage urbain.

Dans le but d'accompagner chaque étudiant dans la réalisation de son mémoire de fin d'études, l'atelier s'organise autour de moments collectifs et individuels.

# A10

## PATRIMOINE ET XX<sup>ÈME</sup> SIÈCLE

**Pierre GOMMIER**

L'atelier a pour objectif de rendre compte de manière critique des liens qui unissent le visage actuel des édifices patrimoniaux et les grands courants de pensées et méthodes d'interventions appliquées à l'architecture et l'urbanisme qui ont traversé le XX<sup>ème</sup> siècle.

Il s'agit non seulement de pouvoir définir la manière dont certaines restaurations et restitutions architecturales ont pu créer une typologie historique a posteriori, dès 1900, mais aussi de s'intéresser à l'étude d'édifices ou d'ensembles construits beaucoup plus récents (après-guerre mais aussi années 70-80-90) afin de déterminer dans quelle mesure leur état actuel est déjà le résultat de remaniements qui visaient à correspondre à l'évolution des usages et normes en vigueur.

L'accent est mis sur la découverte de lieux aux frontières du patrimoine: monuments récrits, ensembles urbains tronqués, édifices dont la valeur d'usage n'est plus, paysages et site altérés, nouveaux patrimoines encore à désigner et définir.







## « LE MÉMOIRE »

Présentation générale - 3

Le parcours recherche - 8

Étapes, démarche et rédaction - 10

Présentation des ateliers - 18

# L'ÉQUIPE MÉMOIRE

Shahram Abadie

Angelo Bertoni

Denís Bocquet

Gauthier Bolle

Mireille Diestchy

Anne-Marie Châtelet

Emmanuel Dufrasnes

Claire Karsenty

Valérie Lebois

Mathieu Mercuriali

Elke Mittmann

Barbara Morovich

Julien-Pierre Normand

Pierre Schmitt

Mathieu Tremblin

Alexandra Pignol- Mroczkowski

Sandro Varano

Jean-Paul Wetzel

Ariane Wilson

## CONTACTS

Valérie LEBOIS, enseignante-chercheur,  
coordinatrice du mémoire de Master  
[valerie.lebois@strasbourg.archi.fr](mailto:valerie.lebois@strasbourg.archi.fr)

Loris PIZZATO, gestionnaire du cycle Master  
[loris.pizzato@strasbourg.archi.fr](mailto:loris.pizzato@strasbourg.archi.fr)